

Note de service

DESTINATAIRES : À tous les médecins et prescripteurs du laboratoire de biologie médicale de l'hôpital du Suroît, de l'hôpital Anna-Laberge et de l'hôpital Barrie Memorial

EXPÉDITEUR : Dominique Savard
Chef du service de biologie médicale
Direction régionale des laboratoires
Laboratoire de l'Hôpital du Suroît et l'Hôpital Barrie Memorial

Julie Pagé
Chef du service de biologie médicale
Direction régionale des laboratoires
Laboratoire de l'Hôpital Anna-Laberge

DATE : Le 7 août 2019

OBJET : Maladie de Lyme, renseignements importants

Nous désirons vous informer que le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) a désigné le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) pour réaliser la totalité des analyses sérologiques nécessaires au diagnostic de la maladie de Lyme.

À compter du 1^{er} septembre 2019, le LSPQ prendra le relais du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) et de l'hôpital Charles- Le Moyne pour les analyses de dépistage (ELISA IgM/IgG contre *Borrelia burgdorferi* sensu lato; code 40608 du Répertoire).

Afin d'améliorer le processus, **certains points obligatoires doivent être ajoutés** à votre prescription de dépistage de la maladie de Lyme :

- 1) Vous devrez dorénavant prescrire une demande d'analyse selon le lieu d'acquisition de la maladie de Lyme;
 - *Borrelia burgdorferi* (maladie de Lyme acquise en Amérique du Nord); détection (ELISA IgM/IgG) sur sérum (code 82020);
 - *Borrelia garinii* et *Borrelia afzelii* (maladie de Lyme acquise en Europe); détection (ELISA IgM/IgG) sur sérum (code 82021).
- 2) Des renseignements cliniques simples seront obligatoires afin d'améliorer la qualité des analyses.

3) **Vous devrez spécifier si les symptômes sont présents depuis plus de 6 semaines.**

- Le dépistage par IgM est nécessaire pour obtenir une bonne sensibilité en phase aiguë, mais peut causer des faux positifs, lorsqu'effectués chez un patient ayant des symptômes de plus de 6 semaines;
- Lorsque les symptômes sont présents depuis plus de 6 semaines, la confirmation par immunobuvardage (WB) IgM ne sera plus effectuée.

4) Pour la maladie de Lyme acquise **en Europe**, deux renseignements supplémentaires seront dorénavant obligatoires, soit :

- Le pays visité;
- La date de départ du pays visité.

La plateforme PHAGE (LSPQ) de requêtes de laboratoire sera mise à jour au mois d'août afin de refléter ces changements.

Veuillez noter que les demandes d'analyses concernant la maladie de Lyme ne pourront pas être combinées à d'autres analyses sur une même requête-patient.

Pour toutes questions vous pouvez communiquer :

Mme Caroline Langlois, coordonnatrice du secteur de la microbiologie (Hôpital du Suroît)	450-371-9920 poste 2695
Mme Louise Branchaud, assistante-chef du secteur de la microbiologie (Hôpital Anna-Laberge)	450-699-2425 poste 4267
Mme Véronique Labelle, assistante-chef laboratoire (Hôpital Barrie Memorial)	450-829-2321 poste 3259

Vous réferez au document ci-joint en pièce jointe.

Merci de votre collaboration.

Pièce-jointe : LSPQ – Diagnostic sérologique de la maladie de Lyme